

Les réformes de la communauté évangélique protestante du Gabon de 1961 à 1997

Dr Michel ASSOUMOU NSI,
Attaché de Recherche
IRSH/CENAREST (Gabon)
assoumounsi@yahoo.fr

Introduction

Les premiers pas de l'Église protestante au Gabon remontent à 1842. Ils sont l'œuvre de *l'American Board of Commissioners of Foreign Mission* qui fonde la station de Baraka dans l'Estuaire. L'Église protestante s'implante progressivement dans le reste du pays, notamment dans les provinces du Woleu Ntem en 1913 (M. Assoumou Nsi, 2022, p. 115-140), de l'Ogooué Ivindo en 1922 (J. F. Zorn, 1993, p. 107). L'implantation de la Mission protestante dans ces provinces du Gabon, pour ne citer que celles-ci, est attestée dans plusieurs domaines (éducation, religion, social, etc.). Jusqu'à la fin des années 1950, la Mission protestante est administrée par les missionnaires français. Les années 1960 ouvrent un nouvel horizon pour la communauté protestante du Gabon. La volonté manifeste pour les responsables locaux de prendre en main le destin de l'Église conduit inévitablement à des réformes qui débouchent sur le changement de dénomination, l'adoption du principe de l'autonomie financière et la transmission de la gestion de l'Église aux autochtones. Cependant, celle-ci n'a pas été sans effervescence.

Cette étude non exhaustive met en exergue les principaux changements intervenus au sein de l'Église protestante du Gabon au lendemain des années 1960 jusqu'en 1997, période durant laquelle l'Église est marquée par de profondes dissidences en interne. Pour ce faire, nous avons scindé notre présentation en trois parties : d'abord, la proclamation de l'autonomie religieuse; ensuite, l'adoption d'une nouvelle appellation; et enfin, la prise en main de la gestion de l'Église par les cadres locaux et les origines de la dissidence.

1. La proclamation de l'autonomie de l'Église

Après les indépendances africaines en 1960, la Société des Missions de Paris¹ est encore bien présente dans plusieurs pays d'Afrique liés à la France. On parle alors de « champs de Mission ». Cette Société est représentée à travers des missionnaires essentiellement, mais aussi des enseignants, des animateurs de jeunesse, des médecins; ainsi que divers personnels techniques et leurs familles. Son autorité sur l'Église locale s'incarne dans la Conférence missionnaire. À partir de 1960, l'autonomie, consistant au transfert de

1. La Société des Missions évangéliques de Paris, dite aussi SMEP ou Missions de Paris, était une association protestante missionnaire créée en 1822. Comme les autres sociétés chrétiennes nées à cette époque, elle était en marge de l'Église réformée nationale, et regroupa des protestants du Réveil, puis de toutes les tendances du protestantisme français, voire suisse. Cette Société débarque au Gabon en 1889.

l'autorité de la Conférence missionnaire aux différents organismes de l'Église locale ou indigène, émerge dans l'Église protestante du Gabon. Ces organismes sont le synode général et ses différentes commissions². L'autonomie confère aux organismes de l'Église locale la possibilité de se doter de leurs propres lois, et surtout de se déterminer eux-mêmes (A. Roux, 1984, p. 82).

La marche vers l'autonomie de l'Église du Gabon, dont le tout premier synode date de 1898, s'avère très lente. À l'instar des catholiques présents également au Gabon, cette autonomie religieuse commence à prendre forme vers la fin des années 1950 voire au début des années 1960. Précisément, il faut attendre l'année 1961 pour qu'au sein de la Société des Missions de Paris, on pose le problème de l'autonomie du « champs de Mission » au Gabon. Cette préoccupation nouvelle émane de plusieurs revendications nationalistes³. En 1957, par exemple, les missionnaires décident sur le plan financier de la séparation des comptes de l'Église et de la Mission. De même, désireux de partager avec leurs collègues locaux les mêmes préoccupations au sujet du placement des ouvriers, ils organisent avec eux un colloque au cours duquel sont étudiées les diverses possibilités de placement qui s'offraient pour l'année suivante. En 1958, non satisfaits des attentes du colloque où certains ouvriers gabonais avaient toujours l'impression que les jeux étaient faits d'avance et qu'ils n'étaient consultés que pour la forme, deux pasteurs gabonais, Basile Ndong Amvame et Anatole Wora Reliwa participent pour la première fois aux travaux de la Conférence missionnaire (G. Ella Edzang et M. Assoumou Nsi, 2022, p. 48). On crée par la suite un Conseil d'administration de l'Église qui comprend deux missionnaires ainsi que deux pasteurs gabonais : il s'agit de Basile Ndong Amvame et Théophile Mounoumbokwa. Ils sont chargés de gérer les biens mobiliers et immobiliers (C. Bonzon, 1957, p. 26). En 1959, le synode général de Libreville dote l'Église protestante du Gabon de statuts, crée des commissions de constitution qui sont chargées entre autres d'élaborer la future constitution de la jeune Église et de mettre au point les relations nouvelles entre l'Église et la Mission au moment du passage à l'autonomie. Ainsi, sur proposition de la Maison Mère à Paris, le pasteur Basile Ndong Amvame est élu président de la Commission synodale et de droit, président de la Conférence missionnaire (C. Bonzon, 1959, p.16).

En 1961, le synode qui se tient à Port-Gentil adopte, le 29 juin, une constitution de l'Église du Gabon. Il élit le pasteur Ndong Amvame comme son premier président du Conseil national⁴. Ce conseil doit être constitué de cinq pasteurs et

2. Il s'agit des commissions scolaires, médicales et ecclésiastiques.

3. Il faut dire qu'à l'aube des indépendances, le Gabon possède déjà un bon nombre de pasteurs chevronnés capables de prétendre à la direction des destinées de l'Église autochtone.

4. N'ayant pas trouvé de consensus entre les pasteurs Ndong Amvame et Wora Reliwa, tous deux pressentis pour le poste de président, le tirage au sort fut adopté par les autres membres du Conseil National afin de les départager. À trois reprises, le choix du pasteur Ndong Amvame était porté au détriment de son adversaire.

cinq laïcs élus au scrutin secret pour trois ans rééligibles. Le vendredi 30 juin 1961, est solennellement proclamée à Port-Gentil, dans le temple inauguré à cette occasion, l'autonomie de l'Église protestante du Gabon. Cette proclamation s'est faite en présence de Jean Keller, secrétaire général de la fédération des Missions et des Églises d'Afrique Équatoriale et du Cameroun (FEMEAC), des représentants des Missions des Églises du sud Gabon (Christian and Missionary Alliance), du Congo-Brazzaville (Mission suédoise). On note également la présence de plusieurs personnalités gabonaises, membres du gouvernement ainsi que de hauts représentants de la France au Gabon (C. Bonzon, 1961, p. 8).

2. L'adoption d'une nouvelle appellation

Parmi les changements survenus au moment de l'adoption de l'autonomie de l'Église, il y'a le changement d'appellation. En effet, la jeune Église du Gabon passe de l'Église protestante du Gabon à Église Évangélique du Gabon (EEG). Ce changement d'appellation est dû au fait que l'autonomie de la jeune Église a été accordée par un groupe protestant l'obéissance calviniste qui renferme en son sein beaucoup de chrétiens protestants évangélistes (C. Bonzon, 1961, p.9). Ce qui a naturellement influencé la nouvelle appellation.

La jeune Église du Gabon œuvre sous la direction de la Société des Missions Évangélique de Paris jusqu'en 1961, avant d'acquiescer son autonomie. La Société des Missions Évangéliques de Paris (C. Ndong, 2004, p. 30), également appelée SMEP, est née des principaux mouvements évangéliques du protestantisme français que sont le baptême, le pentecôtisme et le mouvement charismatique. La SMEP est une association protestante missionnaire qui a été créée en 1822. Comme toutes les autres sociétés missionnaires nées à cette période, la SMEP regroupe en son sein des protestants du réveil puis de toutes les tendances du protestantisme français, voire suisse (C. Ndong, 2004, p. 32). Son principal objectif est de préparer les missionnaires pour les envoyer dans les différents pays afin de propager la foi. C'est ainsi que la Société des Missions Évangélique de Paris débarque au Gabon en 1889.

Depuis le XIXe siècle, le protestantisme au Gabon est marqué par les obédiences des deux principaux groupes qui l'ont implanté. Il y a les Luthériens de *l'American Board of Commissioners for Foreign Missions* qui appartient à des milieux baptistes d'une part; d'autre part, par les calvinistes de la Mission presbytérienne des États-Unis et de la Société des Missions évangéliques de Paris. Le presbytérianisme est une forme du protestantisme calviniste qui s'est développée en Écosse, puis en Irlande du Nord et aux USA vers la fin du XVIe siècle. Les bases théologiques et ecclésiales sont communes à celles des églises réformées. Mais, l'usage consacre le terme presbytérien pour désigner essentiellement les églises anglophones qui se situent dans la tradition héritée de l'Église d'Écosse, c'est-à-dire des Églises libres. Les

calvinistes anglais, généralement appelés puritains, sont restés pour la plupart d'entre eux au sein de l'Église d'Angleterre qui conserve une confession de foi calviniste. Les efforts missionnaires très importants des presbytériens ont conduit à la création de nombreuses Églises presbytériennes dans le monde. Inspiré directement de Jean Calvin au travers du réformateur écossais John Knox. Sur le plan dogmatique, le presbytérien rejette l'organisation hiérarchique du clergé de l'Église catholique (diacres, prêtres, évêques, etc.) et celui du pilier décisionnel du local national. Dans les Églises organisées selon le système presbytérien synodal, une assemblée des représentants des consistoires forme un synode et si la taille de l'Église l'exige, un synode national ou un synode général. Le synode, national ou général, est l'un des principaux organes qui détiennent le pouvoir dans l'Église. C'est dans ce groupe presbytérien que l'on retrouve le protestantisme français, né au début du XIXe siècle (J. Baubérot, 2007, p. 9).

Lors des assises de Port-Gentil tenues le 30 juin 1961, la nouvelle Église du Gabon adopte non seulement une nouvelle dénomination, mais elle proclame également une autonomie de gestion financière.

3. La prise en main de l'Église par les autochtones et les origines de la dissidence

En vertu de ses statuts parus dans le journal officiel numéro 13 du 15 juin 1961, la nouvelle Église du Gabon est reconnue par le ministère de l'Intérieur comme héritière de toutes les paroisses du Gabon, des biens, des meubles et immeubles, des œuvres sociales comme des écoles, des œuvres sanitaires de l'Église protestante du Gabon (C. Laplace, 1988, p. 481). De facto, la gestion de l'EEG passe désormais entre les mains des autochtones. Voici ce qu'affirme Maurice Pond dans sa lettre du 12 novembre 1971, lettre adressée au pasteur N'hang Essono⁵ :

Je tiens à vous confirmer que dans la période qui a suivi le 15 juin 1962, la Société des Missions de Paris a transféré à l'Église Évangélique du Gabon l'ensemble des biens qu'elle possédait dans ce pays (C. Laplace, 1988, p. 488).

À travers cette correspondance du pasteur Maurice Pond, il est évident que la gestion de l'EEG était désormais entre les mains des locaux. L'EEG devenait donc la sixième sur les neuf Églises du champ des Missions de la SMEP à devenir autonome. Dans l'ordre, on peut citer ces différentes Églises : l'Église Évangélique du Cameroun (1957), l'Union des Églises Baptistes du Cameroun (1957), l'Église Évangélique

⁵ L'Église Évangélique du Gabon naît des cendres de la Mission Évangélique de Paris. Cette institution se met donc au travail sous l'impulsion de son nouveau Président Ndong Amvame. Durant son mandat, les anciennes missions sont véritablement entretenues et de nouvelles naissent. Cependant, l'Église Évangélique demandait une autre forme d'organisation qui cadrerait avec sa croissance et son épanouissement. Le Président Ndong Amvame démissionne et fait place au pasteur Samuel N'hang Essone. Celui-ci fait plus de vingt ans à la tête de l'EEG. Sentant qu'il ne peut plus assumer convenablement cette autorité, il démissionne et fait du pasteur Mba Nzué son successeur.

de Madagascar (1958), l'Église Évangélique du Togo (1959), l'Église Évangélique de la Nouvelle-Calédonie (1960), l'Église Évangélique du Gabon (1961), l'Église Évangélique de Tahiti (1963), l'Église Évangélique du Lesotho (1964) et l'Église Évangélique du Zambèze (1964).

La Mission tend à disparaître comme entité distincte, mais elle continue à mettre à la disposition de chaque Église, dans la mesure de ses moyens, les hommes ainsi que les moyens financiers qui lui étaient demandés. Les hommes, envoyés dans les Églises, devenues autochtones, étaient placés sous la responsabilité et l'autorité des dirigeants locaux. C'est donc le cas dans l'Église Évangélique du Gabon. Les sommes inscrites au budget de la Société au titre de chaque Église, y compris celles qui sont destinées au traitement des missionnaires résidents, sont directement transférées au Trésorier de la jeune Église du Gabon qui en est désormais le principal ordonnateur. Tous les biens qui appartenaient à la Mission et qui sont remis à l'EEG sont également sous sa direction financière. Tout comme les *fidei donum*⁶ chez les catholiques, la SMEP déclare qu'il appartient à la jeune Église du Gabon de faire appel à ses côtés à d'autres sociétés de Missions. Elle pouvait également entreprendre auprès des Églises voisines, elles aussi devenues autochtones, toute forme d'action pouvant favoriser ou aider à son épanouissement. Cela entraînait par la suite un réseau de relations multilatérales (C. Bonzon, 1961, p. 9).

Avec l'autonomie, beaucoup de pasteurs et de laïcs gabonais participent désormais à l'élaboration des objectifs, aux rapports des missions, au conseil administratif, au siège social, à la gestion des fonds et surtout à l'adoption des textes juridiques. Dans le domaine spirituel, alors qu'autrefois les missionnaires appliquaient seuls la discipline de l'Église, réglaient seuls les problèmes du personnel et fixaient à chacun son poste de travail, le conseil de l'Église est devenu la seule instance qui délibère sur chaque question relative à la jeune Église locale du Gabon.

À n'en point douter, l'autonomie de l'EEG est une aubaine pour les autochtones. Cependant, cette réforme s'avère très vite source de dissidence et de chiisme au sein de l'Église. Durant les périodes de direction des pasteurs Basile Ndong Amvame (1967-1970), et Samuel N'ngang Essono (1970-1989), plusieurs raisons sont évoquées pour expliquer l'origine de la crise au sein de la jeune Église. D'abord il y'a le conflit foncier qui se révèle comme une cause lointaine. En effet il convient de souligner que les premiers pasteurs américains, qui débarquent au Gabon en 1842, s'installent au village du roi Glass. Le roi en voulant leur témoigner sa gratitude offre

à ces pasteurs américains toute une étendue de terre. C'est fort de ce précédent que Olivier Ambaye, chef coutumier traditionnel adresse une lettre au Président N'ngang Essono, le 21 mai 1971. Dans sa correspondance, il précise que ce terrain tout entier appartient au groupe miènè. Dès cet instant, il est clair dans l'esprit du groupe mpongwè que l'Église protestante installée sur leur territoire devait automatiquement leur revenir. Ils ne comprennent donc pas qu'au lendemain de la déclaration de l'autonomie de l'Église, la direction en revienne à un Fang (C. Laplace, 1988, p. 27). Ensuite il faut ajouter que l'origine de la profonde discorde vient du rejet de l'autorité de la province du Woleu-Ntem par celle de la communauté chrétienne de l'Estuaire, principalement de Libreville. Il faut souligner que la prédication de l'évangile dans le Woleu-Ntem a connu un grand succès jamais enregistré ailleurs dans les autres localités du Gabon. C'est ainsi que depuis longtemps les ressources en hommes et en finances dont vivait la mission protestante du Gabon venaient essentiellement de cette province, devenue le foyer le plus important du protestantisme gabonais. Par conséquent, le Woleu-Ntem réclame lui aussi sa part de leadership.

Une autre situation source de dissidence est d'ordre constitutionnel. En effet, en 1967, se tient dans la région synodale de l'Ogooué Ivindo, le deuxième synode national. Ce synode a pour but le renouvellement des commissions au sein de l'EEG. Au cours de ces assises, le pasteur Basile Ndong Amvame est proclamé président du Conseil National de l'EEG pour la seconde fois au détriment du pasteur N'ngang Essono qui conteste les résultats. Après cette étape, le mouvement de dissidence s'étend par la suite dans tout le reste du pays et l'EEG se retrouve divisée.

Conclusion

En 1961, la Mission protestante du Gabon accède à son autonomie. Dans le même temps, elle prend la dénomination d'Église Évangélique du Gabon et engage aussitôt d'importantes réformes pour asseoir cette autonomie⁷. Ces importantes réformes permettent à la jeune classe des dirigeants locaux à asseoir leur autorité et l'Église se développe avec d'importantes réalisations sur le plan socio-éducatif. Bien que n'ayant pas été développé dans ce travail, il faut néanmoins souligner que sur le plan scolaire par exemple, les actions de l'EEG se poursuivent en s'appuyant sur les structures existantes. Faute de documents, nous ne pouvons pas fournir des statistiques concernant l'évolution des effectifs scolaires ni du nombre d'établissements créés. Il est toutefois évident qu'au fil du temps, les chiffres connaissent une montée exponentielle. Dans le domaine social, la nouvelle Église protestante locale s'illustre par quelques bonnes œuvres par rapport à la période d'avant 1960. Par exemple,

6. *Fidei donum* est une encyclique, publiée le 21 avril 1957, par le Pape Pie XII et dans laquelle il demande aux évêques d'autoriser leurs prêtres diocésains à répondre aux appels des missions d'outremer, notamment en Afrique, tout en restant attachés à leur diocèse d'origine et, très souvent, d'y revenir après plusieurs années. Ils sont communément appelés prêtres *fidei donum*. Monseigneur André Fernand Anguilet, premier Archevêque gabonais a eu recours à ce système au sein de la jeune Église catholique autochtone.

7. Au lendemain de son autonomie, l'Église est constituée de trois principales régions à savoir : l'Ogooué-Estuaire, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem.

pour perpétuer l'œuvre d'évangélisation, on institue dans certaines localités du Woleu-Ntem, une formation destinée aux aînés. Des pères et des mères de famille sont formés et chargés par les instructeurs de l'EEG de mener un travail de proximité, afin de soigner et nourrir les enfants, améliorer les conditions d'hygiène dans les maisons et dans les villages (C. Laplace, 1988, p. 321).

La mise en place de l'Église locale ainsi que les différents changements intervenus après 1961 vont également faire plonger l'EEG dans une crise profonde. Les dissidences intervenues entre 1967 et 1997 ont plusieurs causes et l'Église se retrouve divisée en deux principaux camps dont celui du pasteur N'ngang Essono et celui du pasteur Sima Ndong Daniel.

Références bibliographiques

- ASSOUMOU NSI Michel, 2022, «Les Missionnaires protestants dans la province du Woleu-Ntem : implantation et actions (1913-1961)», *HISTARC*, N° 9, pp. 115-140.
- ELLA EDZANG Gabriel et ASSOUMOU NSI Michel, «Heurts et malheurs des missionnaires protestants dans l'œuvre de formation des ouvriers au Gabon de 1842 à 1960», *BOLUKI*, N° 3, pp 43-56.
- BAUBEROT Jean, 2007, *L'histoire du protestantisme*, Paris, PUF.
- BONZON Charles, 1957, «Signes des temps», *JME*, 130e rapport, p. 26.
- BONZON Charles, 1959, «Le combat des jeunes Églises», *JME*, 132e rapport, p. 16.
- BONZON Charles, 1961, «L'appel», *JME*, 134e rapport, pp. 7-9.
- DARGENT Claude, 2005, *Les protestants en France aujourd'hui*, Paris, Fayot.
- LAPLACE Claude, 1988, *Les envoyés de nzame, l'histoire des stations protestantes du Gabon racontée par les missionnaires*, T1, Paris, SME.
- NDONG Christophe, 2004, *La réforme débutée par Luther n'a pas été complète*, Victory Printer, NIG, LTD.
- ROUX André, 1984, *Missions des Églises, missions de l'Église, une longue marche*, Paris, CERF.
- ZORN Jean François, 1993, *Le grand siècle d'une Mission protestante, la Mission de Paris de 1882 à 1924*, Paris, Karthala.